

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 12 AVRIL 2024

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Liste des indemnités des élus
- Listing des décisions prises par M. Le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
- Approbation du procès-verbal sommaire de la séance du Conseil municipal du 22 mars 2024.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

COMPTE DE GESTION 2023

1. Budget Principal
2. Budget Annexe Pompes Funèbres
3. Budget Annexe Service Funéraire - Crématorium
4. Budget Annexe Parking Souterrain du Théâtre Antique

5. Election du Président de séance

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – Présentation par le Président de séance élu

Annexe : Note de synthèse à destination des élus

6. Budget Principal
7. Budget Annexe Pompes Funèbres
8. Budget Annexe Service Funéraire - Crématorium
9. Budget Annexe Parking Souterrain du Théâtre Antique

BUDGET PRINCIPAL

10. Variation du patrimoine – Etat des entrées et des sorties de l'actif – Exercice 2023
11. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales - Exercice 2024
12. Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements – Révision – Exercice 2024

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Annexe : Note de synthèse à destination des élus

13. Budget Principal
14. Budget Annexe Pompes Funèbres
15. Budget Annexe Service Funéraire - Crématorium
16. Budget Annexe Parking Souterrain du Théâtre Antique

17. Maitrise d'œuvre en vue de la réhabilitation du parc des expositions – Lot 1 – aménagement extérieurs – Avenant 1 – Levée d'options
18. Conclusion de la convention Cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
19. Marché des Producteurs – Approbation du règlement intérieur et du dossier d'inscription

Rapporteur : M. Denis SABON

20. Incorporation d'un bien vacant et sans maitre dans le domaine communal – Parcelle non bâtie cadastrée section C n° 901 sise Chemin Champlain

Rapporteur : Mme Catherine GASPA

21. Création tarifaires pour la mise à disposition de la salle festive de la Maison des associations et des trois salles du Théâtre Municipal
22. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Les Pétangueules »
23. Attribution d'une subvention complémentaire à diverses associations